

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 février 2025

VISANT À ENDIGUER LA PROLIFÉRATION DU FRELON ASIATIQUE ET À PRÉSERVER
LA FILIÈRE APICOLE - (N° 995)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 25

présenté par

M. Houssin, M. Blairy, Mme Bouquin, M. Dutremble, M. Evrard, M. Guibert, M. Humbert,
Mme Lechanteux, M. David Magnier, M. Marchio, M. Markowsky, M. Meurin, Mme Sabatini,
M. Vos, M. Christian Girard, M. Odoul, M. Rambaud, Mme Marais-Beuil, M. Guiniot, M. Baubry,
M. Le Bourgeois, Mme Robert-Dehault, Mme Da Conceicao Carvalho, Mme Blanc, Mme Rimbert,
Mme Galzy, Mme Lorho, M. Muller, M. Rivière, M. Tonussi, M. Salmon, M. Frappé,
M. Mauvieux, Mme Joncour, M. Gabarron, Mme Laporte, Mme Pollet, M. Tesson,
Mme Levavasseur, M. Falcon, Mme Florence Goulet, Mme Alexandra Masson, M. Villedieu et
Mme Parmentier

ARTICLE UNIQUE

À la seconde phrase de l’alinéa 10, substituer au mot :

« six »

le mot :

« trois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli visant à réduire le délai de mise à jour du plan départemental à trois mois
après chaque modification du plan national.